

C'est quoi, ce chantier rue de la Santé ?

Quoi ?

Rénovation du revêtement de chaussée.

Où ?

Du n°105 et le n°137 entre le passage Victor Marchand et la place Coluche

Quand ?

Du 24 août au 7 octobre 2020

Comment ?

- ⚠ Retrait du revêtement
- ⚠ Mise en œuvre d'un nouveau tapis
- ⚠ Réfection du marquage

Le chantier au jour le jour

- ⚠ Du 24 août au 2 septembre 2020 : traitement spécifique et sécurisé d'une partie de la chaussée visant à retirer la couche superficielle contenant de l'amiante.
- ⚠ Rabotage du tapis le 3 septembre 2020 en soirée, remise en circulation immédiatement.
- ⚠ Mise œuvre des enrobés le 7 octobre 2020
- ⚠ Déplacement définitif de la place GIG-GIC rue Boutin
- ⚠ Déplacement provisoire de la zone de stationnement motos rue Boutin
- ⚠ Maintien du marché durant toutes les phases de travaux
- ⚠ Maintien de la circulation des bus durant toutes les phases de travaux.

Pourquoi désamianter ?

Une partie des chaussées parisiennes contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la Ville de Paris respecte alors un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonnée dans l'enrobé, ne présente pas de danger pour la santé.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - SUD EST
205, RUE DE BERCY, PARIS 12^E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 01 44 87 43 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H00

ENTREPRISES

CARDEM / E3L / SNTPP / SIGNATURE / REFLEX

**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

**PARIS
SE TRANSFORME**

